

République française

TARN

BUSQUE - COMMUNE**Séance du 01 septembre 2026****Membres en exercice :****15**

Date de la convocation: 04/08/2026

*un septembre deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Bertrand BOUYSSIE***Présents : 13****Votants: 15****Pour: 15****Contre: 0****Abstentions: 0**

Présents : Bertrand BOUYSSIE, Cédric MILHAUD, Emilie CARCENAC, Bruno SENRA, André VAISSIERE, Nathalie AURIOL, Yoann BERTHOUMIEUX, Brigitte BLANC, Angélique DOMINGUES-NUNES, Joan GARRIGUES, Laurence PAPAIX, Joëlle ROUYRE, Christelle SENRA

Représentés: Stéphane BOUSQUET représenté par Emilie CARCENAC, Dominique PRIOU représenté par Joëlle ROUYRE

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Joan GARRIGUES

Objet: ACHAT PARCELLES ROCACHER - DE_2026_020

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, qu'il y a lieu d'acquérir les parcelles section A 593, A889, superficie de 1 960. m² pour l'agrandissement du cimetière communal.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'acquérir cette parcelle d'un contenance de 1 960 m² pour un montant de 2 000 TTC.

Les frais de géomètre et les frais notariés seront à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 15 voix pour décide :

- l'achat des parcelles section A n°593 et A N°889 d'une superficie de 1 960m² pour un montant de 2 000€

- donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à cet achat.

Envoyé en préfecture le 04/09/2026

Reçu en préfecture le 04/09/2026

Publié le

ID : 081-218100436-20260901-DE_2026_020-DE

SLOW

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Secrétaire
Joan GARRIGUES



Le Maire
Bertrand BOUYSSIE

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 04 / 09 / 2026
et publié ou notifié
le 04/09/2026